

## AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL



### AVIS DE CONSULTATION

#### « Missions des Levés topographiques et bathymétriques sur le littoral de Rafraf »

1. L'Agence de Protection et d'Aménagement du littoral (APAL), se propose de lancer une consultation de prix pour la réalisation des « Missions des Levés topographiques et bathymétriques sur le littoral de Rafraf ».

2. La participation à la consultation est ouverte à égalité, aux **Géomètres ou Topographes Agréés**, qui présentent les garanties et références requises au niveau du dossier de consultation et nécessaires pour la bonne exécution des prestations et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou liquidation judiciaire.

3. Le dossier de Consultation contenant les termes de référence de la mission peuvent être retirés **gratuitement** auprès du Bureau d'Ordre Central de l'APAL, en son siège, sis au 2, rue Mohamed Rachid Ridha 1002 Tunis - Le Belvédère, Tél : 71906577.

4. Les offres doivent être envoyées sous pli fermé et recommandé ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de l'APAL contre décharge au nom de Mr. Le Directeur Général de l'APAL à l'adresse suivante : 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Le Belvédère – 1002 Tunis, **au plus tard le lundi 8 juin 2020 à 13h00** et portant la mention «Ne pas ouvrir- CONSULTATION : **Missions des Levés topographiques et bathymétriques sur le littoral de Rafraf**» (la date et le numéro d'enregistrement du bureau d'ordre de l'APAL faisant foi).

5. La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.